

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 novembre 2018

Convocation adressée le 19 octobre 2018 par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 8 novembre 2018 à 18H00, à l'école des Catalpas.
Secrétaires de séance : Mmes ALadenize, Deloince et Gannat

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme DESQUINES	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Aladenize	Enseignante
Mme Brissier	Enseignante
Mme Burel	Enseignante
Mme Carnero Cortes	Enseignante
Mme Deloince	Enseignante
Mme Jacquemin	Enseignante
Mme Kiszko	Enseignante
Mme Leclou	Enseignante
Mme Lériveau	Enseignante
M. Moreau	Enseignant
Mme Rota	Enseignante
Mme Secret	Enseignante
Mme Tchoulkine	Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M. Duport	Adj. aux affaires scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme Bedov	Elue titulaire
Mme Deniz	Elue titulaire
Mme Gannat	Elue titulaire
Mme Gonzalez	Elue titulaire
Mme Grespier	Elue titulaire
M. Lenoble	Elu titulaire
M. Llavador	Elu titulaire
Mme Manjikoff	Elue titulaire
Mme Reby	Elue titulaire
M. Roux	Elu titulaire
Mme Schokaert	Elue titulaire
M. Schokaert	Elu titulaire
Mme Fisson	Elue suppléante
Mme Lévêque	Elue suppléante
M. Paliérne	Elu suppléant
Mme Réglet	Elue suppléante
LE DDEN	
M. Régnauld	
Mme Boisroux	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Nezondet Mme Presne M. Régner	Enseignante RASED Intervenante extérieure Responsable restauration scolaire

Membres absents

Nom	Qualité
M. RAISONNIER Mme SERRANO Mme Bourbonnais Mme Debove Mme Bregeras	IEN Maire Elue titulaire Enseignante Enseignante

Pour introduction, la Présidente nomme des secrétaires de séance :Mmes Aladenize, Deloince, Gannat

1. Présentation des membres du Conseil d'école

Un rapide tour de table des personnes présentes est fait afin de faire connaissance et d'excuser les personnes absentes.

Madame DESQUINES fait un rappel du fonctionnement des parents élus titulaires et suppléants.

2. Un point sur les effectifs de l'école des Catalpas depuis la rentrée scolaire

Il y avait 308 élèves de prévus pour la rentrée. Il y a eu de nombreux mouvements sur la dernière semaine d'Août. (Départs et arrivées)

Depuis septembre il y a eu 5 arrivées et 4 départs.

Au 08/11, l'effectif constaté est de 310 élèves,

106 élèves en maternelle soit une moyenne de 26.5 élèves par classe

204 élèves en élémentaire soit une moyenne de 25.5 élèves par classe

Voici la répartition des classes pour cette année scolaire :

PS/MS: (6+19) 25 élèves pour la classe de Mme Brissier

PS/MS: (8+19) 27 élèves pour la classe de Mme Tchoulkine

PS/GS: (7+20) 27 élèves pour le classe de Mme Leclou

PS/GS: (7+20) 27 élèves pour la classe de Mme Lériveau

CP : 24 élèves pour la classe de Mme Aladenize

CP/CE1: (14+10) 24 élèves pour la classe de Mme Deloince

CE1:25 élèves pour la classe de Mmes Jacquemin et Bregeras (présente le vendredi)

CE1-CE2 : 10 + 15 (25 élèves) pour la classe de Mme Carnero Cortes

CE2: 25 élèves pour la classe de Mme Rota

CE2-CM1 : 6 + 19 (25 élèves) pour la classe de Mme Burel
CM1/CM2:13+16 (29 élèves) pour la classe de Mmes Kiszko et Debove (présente le vendredi)
CM2 : 28 élèves pour la classe de M. Moreau
ULIS:12 élèves profitent du dispositif.

3. Point administratif

M. MOREAU assurera les fonctions de directeur par intérim en cas d'absence prolongée de Mme DESQUINES.

service civique

Depuis lundi 5 Novembre 2018, Alexis Poënot, un jeune qui a souhaité faire un service civique est nommé sur notre école pour l'année scolaire. Il intervient sur le temps scolaire.

Il se peut qu'une deuxième jeune nous rejoigne très prochainement.

Un parent souligne qu'il est dommage que les services civiques ne puissent pas intervenir sur le temps méridien.

4. Intervention de Mme Nezonet

Le RASED (réseau d'aide scolaire pour les enfants en difficulté) est composé de 3 personnes :

- le psychologue scolaire
- La maîtresse E, qui est là pour aider les enfants sur le plan cognitif et les apprentissages.
- La maîtresse G qui est là pour travailler sur le relationnel, aider l'enfant à entrer dans la communication verbale avec les autres et l'école.

Mme Nezonet couvre un secteur de 13 écoles. Elle est présente dans notre école le lundi matin.

Les demandes d'aide sont faites par l'enseignant de l'enfant, il prévient les familles.

De là, un travail en partenariat entre le réseau, la famille et l'école peut être mis en place.

12 demandes ont été rédigées, 10 relèvent du RASED et sont prises en charge sur cette première partie de l'année.

Les interventions s'étendent de la moyenne section au CM.

Des demandes peuvent être formulées tout au long de l'année.

5. Dispositif ULIS

Mme Secret explique le fonctionnement du dispositif.

Les élèves ont chacun un emploi du temps aménagé suivant leurs différentes matières d'inclusion. Elle remercie les enseignants pour leur implication et pour l'organisation pédagogique choisie, c'est à dire que certaines classes accueillent 4 à 5 élèves du dispositif. Cela permet à Mme Secret ainsi qu'à Mme Chanteloup-André (ATSEM) de se rendre en classe pour permettre une plus grande inclusion. Les enseignants apprécient cette co-intervention, et l'aide que peut apporter l'ATSEM dans ce dispositif.

Il sera possible également à Mme Secret d'aller travailler dans les classes de cycle 3 sur un projet résolution de problèmes (travail sur les procédures).

Mme Secret accueille aussi les élèves d'élémentaire volontaires, qui à tour de rôle peuvent aller passer la récréation du matin dans la salle ULIS pour profiter du matériel de manipulation et des jeux .Ces temps de récréation et les activités proposées sont appréciés par les enfants

6. Intervenants extérieurs

Intervenante en éducation musicale :

Nous profitons de l'expérience de Mme Chameau, intervenante musique CMR financée par la mairie pour les classes d'élémentaire.

Le projet pédagogique : « voyage sur les 5 continents. »

Intervenant en éducation physique et sportive :

Nous bénéficions de l'intervention de Mme Presne. Prestation auprès des classes d'élémentaire durant toute l'année scolaire. Les effectifs des classes de cycle3 sont importants et cela peut parfois rendre l'intervention plus difficile.

Mme Presne insiste bien sur l'importance d'avoir sa tenue pour la pratique d'un sport. Elle profite de son créneau pour échanger avec les enfants sur l'hygiène de vie et sur la santé.

Activités aquatiques

Pour l'activité natation, toutes les classes d'élémentaire vont pouvoir y aller cette année. Nous remercions donc la mairie qui a bien voulu financer un créneau supplémentaire pour que cela puisse se faire.

Cela permet également aux Grandes Sections de bénéficier de quelques séances en fin d'année scolaire mais à terme, les classes de maternelle n'iront plus à la piscine, les cycles 2 et 3 étant prioritaires.

7. Projet d'école 2016/2020 et APC (Activités pédagogiques Complémentaires).

Le projet n'a pas été modifié cette année, nous avons mis à jour les avenants annuels APC et ULIS. Ces 2 avenants ont été tous validés par M. L'Inspecteur.

8. Projets de l'année

Différents projets sont prévus pour cette année:

- L'emprunt de livres à la bibliothèque de Villemandeur par les enfants a été reconduit cette année (tous les 2 mois et seulement pour les élémentaires).

Mme Desquines signale que depuis septembre 2018 l'adhésion est gratuite également pour les adultes dans toutes les médiathèques de l'Agglomération.

- 4 chorales sont conduites par Mme Chameau. Nous réfléchissons sur des modalités de représentations.
- 4 classes de mer pour le cycle2: Mmes Aladenize, Deloince, Jacquemin et Carnero-Cortes.

La classe de découverte aura lieu au centre OUL (Œuvre Universitaire du Loiret) de St Jean de Monts du 29 avril au 3 mai 2019.

Le séjour coûte 359€, le Conseil Général participe à hauteur de 39 €.

La commune de Villemandeur participerait pour moitié pour le cout du séjour. (A confirmer)

Il resterait à la charge des familles Mandoraises environ 160€. (320 € pour les hors-commune)

- plusieurs projets de correspondance :
 - Mme Deloince correspond avec une classe de Montcresson
 - D'autres correspondances devraient se mettre en place.
- Le projet émotion a été reconduit et présenté aux nouvelles collègues. Il s'appuie sur l'album La couleur des émotions (Anna Llenas et Marie Antilogus). Dans plusieurs classes, des outils sont mis en place pour que les enfants puissent s'exprimer en toute confiance.
- Le projet "défi piles"
Mme Aladenize a inscrit 4 classes de l'école au projet défi-piles. Action organisée par Corépile pour sensibiliser au recyclage. Cette organisation soutient une association " Action enfance " et transformera le poids de piles collectées en aide financière à cette dernière.
La directrice fera un mot pour relancer la collecte auprès de toutes les classes. Celle-ci prendra fin au 30 Novembre 2018.
- Le projet « Street art » pour la classe de Mme Kiszko. L'enseignante demande à M. Duport ce qu'il serait possible de faire, quels supports pourrait-elle utiliser au sein de l'école ou de la commune sachant que les œuvres peuvent être éphémères.
- Le projet « visite des Tanneries » pour les classes de Mmes Brissier et Aladenize, la date reste à définir (courant Décembre). Les familles seront informées via le cahier de liaison.
- Le conseil d'enfants sera reconduit, les délégués ont été élus. Cette année, c'est Mme Secret qui conduira les différents conseils.
- Les CM2 de M. Moreau et de Mme Kiszko participeront à des rencontres "Fermaths" dans le cadre de la liaison école-collège. Les enseignants travailleront avec M. Bertran professeur de sciences Physiques du collège Lucie Aubrac sur un projet robotique qui consistera à de la programmation de robots.

9. Le règlement intérieur de l'école / Charte de la laïcité

Pour cette année scolaire, nous n'avons pas de modification à apporter au règlement intérieur de l'école à part les horaires des APC. Celles-ci ont été modifiées. Le règlement intérieur est consultable sur le site de l'école:

<http://ec-lescatalpas-villemandeur.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

10. Le PPMS (Plan Particulier de mise en Sureté)

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté relatifs à notre établissement qui ont été établis l'année dernière, sont toujours en vigueur: un PPMS risques majeurs consultable à l'école et un PPMS attentat-intrusion.

Ils ont été mis à jour et présentés à la nouvelle équipe enseignante.

Une présentation aux représentants des parents a été faite.

Mme Desquines le met à jour régulièrement en fonction des mouvements d'élèves au sein de l'école.

Cette année nous réaliserons trois exercices incendies et trois autres exercices sécurité:

- 1 sur les risques majeurs,
- 1 évacuation en cas d'intrusion,
- 1 confinement en cas d'intrusion.

Concernant l'exercice évacuation, il sera proposé de le faire en plusieurs fois par 2 ou 3 classes.

Nous avons fait le 1er exercice incendie le vendredi 28 septembre 2018 et le 1er exercice sur les risques "intrusion-attentat" le mardi 06 novembre 2018 avec pour consigne le confinement. Les deux exercices se sont bien déroulés.

Mme Desquines rappelle que le rôle de ces exercices est d'enseigner aux élèves les réflexes de sécurité à avoir dans le cas où ce genre d'évènements se produirait et de réduire au maximum l'effet de sidération.

Il existe un document à destination des parents : « guide pour les parents »

cache.media.education.gouv.fr/file/.../2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf

Celui-ci explique les comportements les plus appropriés que l'on attend de la communauté éducative.

Enfin, Mme Desquines rappelle les règles du plan Vigipirate mises en place sur l'école. (1 seul parent en maternelle autorisée à pénétrer).

Q : Un parent d'élève demande s'il est normal que des enfants d'élémentaire sortent de l'école et rentrent seuls: à partir du CP ?

R : Les enfants peuvent partir seuls de l'école. Il revient aux parents de prendre cette décision.

Q : Il a été demandé à M. Duport, s'il était envisagé de mettre un visiophone à l'entrée Jodon de l'école. Cela permettrait de sécuriser un peu l'entrée et d'avoir une vision sur cet accès, c'est une demande qui a déjà été formulée.

R : M. Duport explique qu'il faudra attendre la construction du nouveau bâtiment qui servira de garderie, et que les travaux pour modifier cette entrée seraient faits pendant ce chantier. Il n'y aura pas de visiophone dans l'immédiat.

11. Les finances de l'école

Au 31 aout 2018 : état de la coopérative

Sur l'année scolaire 2017/2018:

- Les recettes représentent: 15.394,76€
- Les dépenses représentent 36.134.05€

Au 31 aout 2018 , le solde était de 5770.31€

L'Association des parents d'élèves des écoles de Villemandeur (AEM) a fait un don de 2500 € à la coopérative grâce aux bénéfices obtenus lors des différentes manifestations qui se sont déroulées en 2017/2018.

Un appel aux dons a été lancé au mois d'octobre, qui a permis de récolter:2720€

A ce jour, le solde de la coopérative est de 8698.35€ car 2291.96€ ont été dépensés depuis le début de cette année

Aujourd'hui ont eu lieu les photos de classe.

Il devrait être proposé au mois de mars des photos de famille.

Mme Desquines prendra contact avec l'AEM pour voir comment cette prestation peut être organisée.

M. Régnault précise que la directrice est juste coordinatrice et qu'il incombe à l'association de parents d'élèves de gérer le projet.

Les parents présents ont répondu positivement à cette requête .

Mme Desquines prendra contact avec l'AEM. Il sera demandé à Mme le Maire la possibilité d'utiliser les locaux pour cette manifestation.

Budget investissement :

Une classe a été dotée cet été d'un vidéoprojecteur, actuellement 7 classes d'élémentaire ont cet outil dans leurs classes.

Il a été possible de racheter quelques tables ,des chaises ainsi qu'une bibliothèque pour la classe E5 (CE1/CE2 de Mme Carnero Cortes).

En projet, nous envisageons de demander des meubles ou rayonnages pour pouvoir remettre en place une bibliothèque d'école.

M. Duport demande à la directrice de donner devis et demandes pour que cela puisse être voté au budget mairie de l'année civile 2019.

12. Travaux

Les petits travaux sont réalisés au fur et à mesure de nos demandes et Mme Desquines remercie les services techniques pour leur réactivité.

Le mur de la classe E6 (CE2 de Mme Rota) a été rénové et un grand placard a été installé dans cette classe.

Un vidéoprojecteur a été installé , ainsi qu'un tableau blanc dans la classe J1(CE1 de Mme Jacquemin) durant la première période.

Une nouvelle entrée a été aménagée côté Chaintreau durant l'été, qui a permis de créer un espace plus sécurisé pour l'entrée et la sortie de l'école.

Les propositions d'aménagement de la cour votées par le conseil des enfants ont été transmises et seront budgétisées pour 2019.

13. Questions diverses

Q: Pourquoi la Coopérative scolaire a acheté différents accessoires pour les cours de récréation?

R: Tout n'est pas financé par la coopérative, la Mairie investit plus dans le matériel de maternelle (jeux de sable, vélos) que celui de l'élémentaire.

M. Duport informe le conseil des frais de scolarité pour les enfants accueillis à l'école:

- 1355€ pour un enfant de maternelle.
- 877€ pour un enfant d'élémentaire.

Q: télévision : pourquoi mettre les enfants devant la télévision après le déjeuner quand il fait trop chaud, trop froid, qu'il pleut ou manque de personnel....?

On connaît la nocivité des écrans sur les jeunes enfants, pourquoi un tel dispositif ? Ne peut on pas envisager d'autres solutions ?

R: M. Duport assure que d'autres dispositifs sont mis en place et que les enfants sont rarement devant la télévision.

En élémentaire, des animateurs sont présents pour proposer des activités sur la pause méridienne.

Pour les maternelles, les parents demandent à ce que les enfants ne soient plus devant la télévision et qu'ils puissent jouer.

Q: Cantine : toujours beaucoup de bruit, des soucis avec certains encadrants, problème de quantité de nourriture (parfois plus assez de viande, différence de fromages servis)...

R: Nous sommes toujours en recherche de solutions pour atténuer le bruit.

2 services ont été mis en place depuis 2 ans, et une nouvelle répartition des tables ont permis d'atténuer un peu le niveau sonore.

M. Régner, responsable de la restauration scolaire, explique qu'il peut arriver que lors d'un même service, il peut y avoir des différences d'aliments, ce sont des denrées périssables et que pour éviter tout gâchis, la quantité nécessaire au service peut être complétée par un autre produit.

La quantité de pain et de viande a été augmentée.

le personnel de cantine fait attention à ce que les quantités servies soient bien dosées.

M. Régner a souligné le fait que chaque jour, il y a entre 10 à 12Kg de déchets.

Il précise également que l'intégration de menus "bio" va s'intensifier.

M. Duport demande aux familles de signaler tout problème avec les animateurs.

Les représentants de parents pensent que le personnel encadrant manque de formation et qu'il serait bien de les accompagner pour qu'ils puissent appréhender d'une meilleure façon ce temps méridien.

M. Duport nous informe qu'un budget est prévu à cet effet.

il est possible de visiter la cantine, il suffit de prendre rendez-vous avec la Mairie.

Q: Projet de création de la garderie : le projet a été annulé car une classe a été fermée, mais que se passera-t-il l'année prochaine, si une classe supplémentaire voit le jour (de nombreuses constructions en cours sur la commune) ?

Non, le projet n'a pas été annulé, il est juste reporté, la Mairie a du mal à trouver une entreprise qui accepterait ce chantier.
L'ouverture de ce nouveau bâtiment serait prévue pour Septembre 2019.

Q: A quand les travaux de rénovations nécessaires ? : Murs humides, manque important de prises de courant dans les classes, réfections des peintures des classes => pour mémoire, ces travaux devaient être engagés l'année suivante de la création de la nouvelle école des buissons. Aujourd'hui il y a des échos concernant une troisième école et toujours pas de travaux.

R: Il n'est pas question d'une 3ème école.

Le mur de la classe E6 qui était humide a été rénové cet été.

M. Duport demande à Mme Desquines de fournir un plan des classes avec l'emplacement des différentes demandes de prises électriques.
Il est proposé au budget 2019 de nouveaux rideaux pour le bâtiment des classes de Maternelle.

Q: Serait-il possible qu'un enfant restant à la garderie puisse faire ses devoirs ? même sans adulte.

R: Oui tout à fait, les enfants s'ils le souhaitent ont accès à des tables et peuvent faire leurs devoirs.

Les deux prochaines dates des futurs conseils d'école sont

- le 21 mars 2019 à 18h00
- le 18 juin 2019 à 18h00.

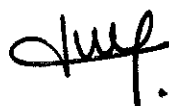
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le 03 décembre 2018

à Villemandeur,

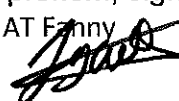
La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature
DESQUINES Magali

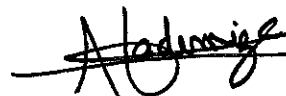


Les secrétaires de séance,

Nom, prénom, signature
GANNAT Fanny



ALADENIZE Marion



DELOINCE Céline

